



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier du mois de février à 20 heures.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, dûment convoqué par Monsieur le Président par voie électronique en date du 26 janvier 2022, s'est rassemblé au Foyer culturel à LAMORLAYE, sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, Président, en session ordinaire.

-----oooOooo-----

Étaient présents : Eric AGUETTANT, Isabelle WOJTOWIEZ, Caroline GODARD, Frédéric SERVELLE, Florence WOERTH, Tony CLOUT, Françoise COCUELLE, François DESHAYES, Sophie DESCAMPS, Nathalie LAMBRET, Thomas IRACABAL, Christine COCHINARD, Jean-Claude LAFFITTE, Jeanou MOREAU, Manoëlle MARTIN, Daniel DRAY, Marion LE MAUX, Nicolas MOULA, Jean-Michel BARBIER, Valérie CARON, Alexandre GOUJARD, Florence WILLI, Pierre-Yves BENGHOUIZI, Jacques FABRE, Nathanaël ROSENFELD, Fabrice BOULAND, Michel MANGOT, Sophie LOURME, Corry NEAU, Jean-Marc VINCENTI.

Avaient donné pouvoir : Anne LEFEBVRE à Daniel DRAY, François KERN à Frédéric SERVELLE, Xavier BOULLET à Nathanaël ROSENFELD, Serge LECLERCQ à Nathalie LAMBRET, Patrice MARCHAND à Thomas IRACABAL, Sylvie MASSOT à Thomas IRACABAL, José HENRIQUES à Jean-Claude LAFFITTE, Jean EPALLE à Marion LE MAUX, Christine KLOECKNER à Nicolas MOULA, Jean-Noël GURDALA à Florence WILLI, Leslie PICARD à Nathanaël ROSENFELD.

Étaient absents/excusés : -

Secrétaire de séance : Nathanaël ROSENFELD.

Membres en exercice : 41

Présents ou remplacés

par un suppléant : 30

Pouvoirs : 11

Votants : 41

Quorum fixé à : 14

AU COURS DE SA SEANCE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A :

DEL 2022/01 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

Approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 13 décembre 2021.



DEL 2022/02 INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE TITULAIRE

Déclaré installé Monsieur Jean-Noël GURDALA en qualité de conseiller communautaire titulaire.

Pris acte de la nouvelle composition du conseil communautaire :

COMMUNE	TITULAIRE	SUPPLEANT
APREMONT	M. Eric AGUETTANT	M. Roger POTIN-VESPERAS
AVILLY-SAINT-LEONARD	Mme Anne LEFEBVRE	M. Michel CLAPAREDE
CHANTILLY	Mme Isabelle WOJTOWIEZ	
	M. Francois KERN	
	Mme Caroline GODARD	
	M. Frédéric SERVELLE	
	Mme Florence WOERTH	
	M. Tony CLOUT	
	Mme Françoise COCUELLE	
	M. Xavier BOULLET	
COYE-LA-FORÊT	M. François DESHAYES	
	Mme Sophie DESCAMPS	
	M. Serge LECLERCQ	
	Mme Nathalie LAMBRET	
GOUVIEUX	M. Patrice MARCHAND	
	Mme Sylvie MASSOT	
	M. Thomas IRAÇABAL	
	Mme Christine COCHINARD	
	M. Jean-Claude LAFFITTE	
	Mme Jeanou MOREAU	
	M. José HENRIQUES	
	Mme Manoëlle MARTIN	
LAMORLAYE	M. Nicolas MOULA	
	Mme Christine KLOECKNER	
	M. Jean-Michel BARBIER	
	Mme Valérie CARON	
	M. Alexandre GOJJARD	
	Mme Florence WILLI	
	M. Jean-Noël GURDALA	

	M. Pierre Yves BEN GHOUZI	
LA CHAPELLE-EN-SERVAL	M. Daniel DRAY	
	Mme Marion LE MAUX	
	M. Jean EPALLE	
MORTEFONTAINE	M. Jacques FABRE	M. Michel GUETIENNE
ORRY-LA-VILLE	M. Nathanael ROSENFELD	
	Mme Leslie PICARD	
	M. Fabrice BOULAND	
PLAILLY	M. Michel MANGOT	
	Mme Sophie LOURME	
VINEUIL-SAINT-FIRMIN	Mme Corry NEAU	
	M. Jean-Marc VINCENTI	



DEL 2022/03 MODIFICATION DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES ET DE LEUR COMPOSITION

Approuvé, à l'unanimité, pour remplacer les commissions « Transports et mutualisation », « Environnement » et « Transition écologique », la création des commissions intercommunales suivantes :

- Mobilités,
- Mutualisation,
- Environnement et transition écologique.

Désigné, à l'unanimité, les membres de ces trois commissions.

Approuvé, à l'unanimité, la modification de la composition des commissions « Tourisme et attractivité territoriale » et « Finances et développement économique » de la manière suivante :

- Commission « Tourisme et attractivité territoriale » : Florence WOERTH remplace Nicolas REVOL.
- Commission « Finances et développement économique » : Nicolas REVOL remplace Florence WOERTH.



DEL 2022/04 MODIFICATION DE LA REPRESENTATION DE LA CCAC AU SYNDICAT MIXTE OISE-TRES HAUT DEBIT (SMOTHD)

Approuvé, à l'unanimité, la désignation de Madame Christine KLOECKNER en qualité de représentante suppléante de la CCAC au sein du Syndicat Mixte Oise-Très Haut Débit (SMOTHD).



DEL 2022/05 GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC « INITIATIVE POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DE CHANTILLY » : REVISION STATUTAIRE ET DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA CCAC A L'ASSEMBLEE GENERALE

Approuvé, à l'unanimité, les statuts du GIP « Initiative pour un développement durable de Chantilly » issus de leur révision.

Désigné, à l'unanimité, les délégués suivants pour représenter la CCAC au sein de l'Assemblée générale du GIP, conformément aux statuts révisés :

- Titulaire : M. François DESHAYES,
- Suppléant : M. Nicolas MOULA.

☞ ☞

DEL 2022/06 ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE AU SYNDICAT MIXTE DU DEPARTEMENT DE L'OISE

Approuvé, à l'unanimité, la proposition d'adhésion de la Communautés de communes du Vexin-Thelle au Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Autorisé, à l'unanimité, le Président à transmettre la délibération correspondante à Madame la Préfète de l'Oise, qui sera saisie de cette demande dans les conditions de majorité qualifiée conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

☞ ☞

DEL 2022/07 MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU DEPARTEMENT DE L'OISE

Approuvé, à l'unanimité, la proposition de révision des statuts du Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Autorisé, à l'unanimité, le Président à transmettre la délibération correspondante à Madame la Préfète de l'Oise, qui sera saisie de cette demande dans les conditions de majorité qualifiée conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

☞ ☞

DEL 2022/08 CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « RECYCLERIE »

Approuvé, à l'unanimité, la création d'un groupe de travail « Recyclerie », à raison de deux membres par commune, dont l'un des deux devant appartenir à la commission « Environnement et transition écologique ».

☞ ☞

**DEL 2022/09 PROJET DE RECYCLERIE : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION DE MAITRISE ŒUVRE
AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE PRESIDENT DE PASSER LE MARCHE -
APPROBATION DU MONTANT DE LA PRIME A VERSER AUX CANDIDATS NON RETENUS
AYANT DEPOSE UNE OFFRE CONFORME**

A la majorité (8 abstentions : Patrice MARCHAND, Sylvie MASSOT, Thomas IRACABAL, Christine COCHINARD, Jean-Claude LAFFITTE, Jeanou MOREAU, José HENRIQUES, Fabrice BOULAND) :

Autorisé Monsieur le Président ou son représentant à :

- Engager la procédure de passation du marché de maîtrise d'œuvre en vue de la réhabilitation et de l'extension d'un bâtiment en vue de l'accueil d'une recyclerie,
- Signer le ou les marché(s) à intervenir et tout autre document s'y afférent.

Autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

Approuvé le montant de la prime de 7 000 euros HT versée à chacun des candidats ayant remis une offre conforme.

CR 20

**DEL 2022/10 APPROBATION DE LA CONVENTION ADEME-CCAC RELATIVE AU FINANCEMENT DES
SERVICES ET ACTIONS DE PROMOTION DU VELO (APPEL A PROJETS AVELO 2)**

Approuvé, à l'unanimité, la convention entre l'ADEME et la CCAC relative aux financements de services relatifs à l'usage du vélo et des actions de promotion dans le cadre de l'appel à projets AVELO 2, et **autorisé** sa signature par Monsieur le Président.

CR 20

DEL 2022/11 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Approuvé, à l'unanimité, la création de deux postes relevant du grade d'Adjoint principal de 1^{ère} classe.

Approuvé, à l'unanimité, la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et de créer un poste relevant de rédacteur territorial,

Approuvé, à l'unanimité, la modification du tableau des effectifs conformément à ces indications.

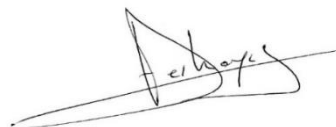
La séance est levée à 21h10.

Vu pour être affiché, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Chantilly, le 2 février 2021



Le Président,



François DESHAYES